Montreuil, le 13/10/2025

la cgt FINANCES PUBLIQUES

Justice fiscale, le décryptage de la CGT Finances Publiques

Pourquoi déclarer nos revenus et payer des impôts ?

«Je ne vois pas à quoi servent les impôts que je paie, pourquoi je dois encore déclarer mes revenus, je paie trop d'impôts !!»

A quoi sert l'impôt et déclarer ses revenus ? On vous explique

A quoi ressemblerait notre quotidien, notre société sans l'impôt ? Sa suppression profiterait-elle aux plus riches ou aux plus humbles ?

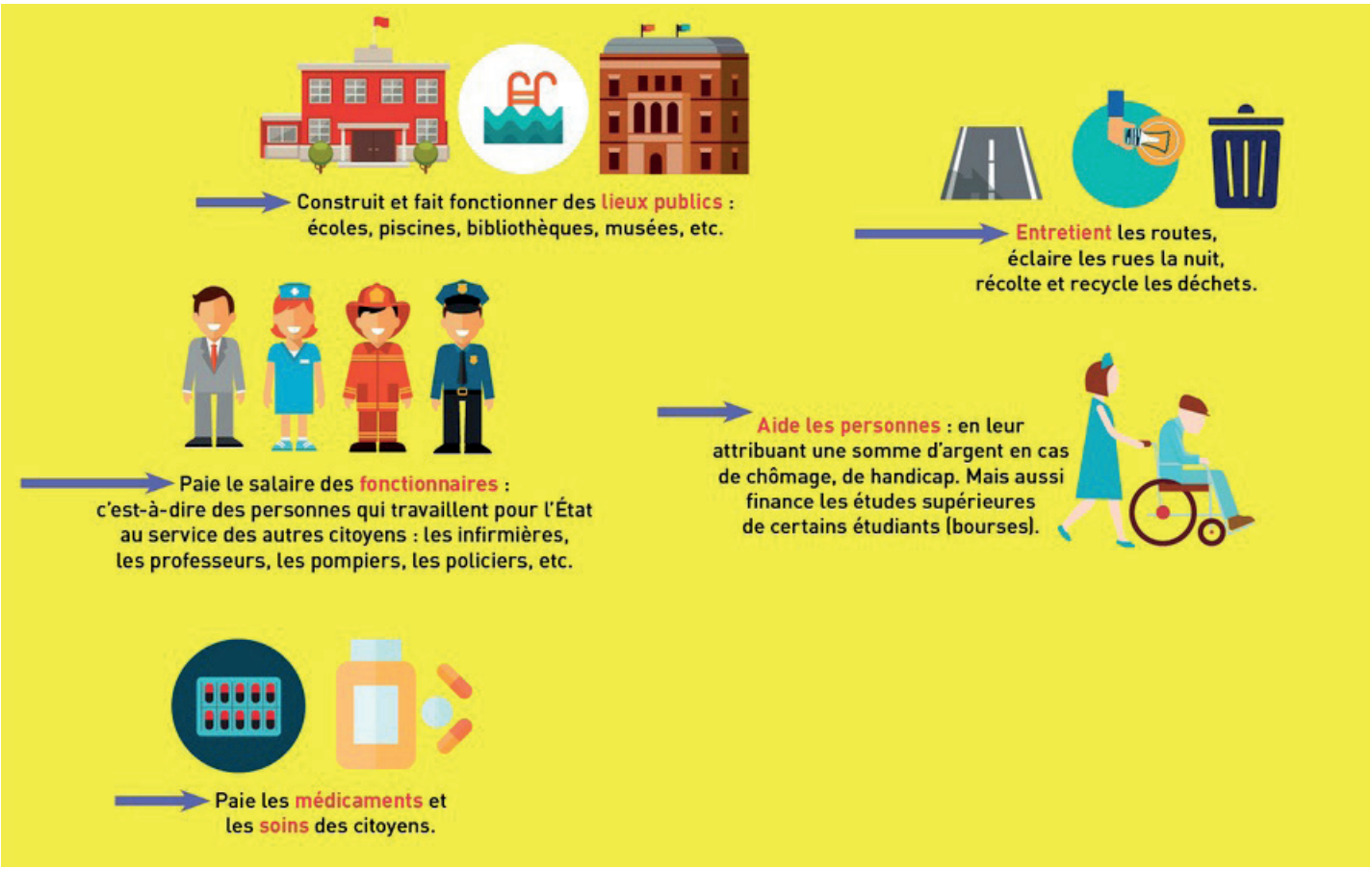

Beaucoup d'observateurs bien peu impartiaux ne cessent de vouloir comparer les prélèvement obligatoires français (jugés beaucoup trop importants) avec les autres pays, mais ils omettent systématiquement de comparer la qualité des services publics ou encore le niveau de protection sociale avec ces même États.

On ne peut valablement faire de comparatif que si on met dans la balance à la fois les dépenses fiscales avec les services, ou prestations qu'ils nous apportent chaque jour.

L'impôt est incontournable pour financer le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas, les services publics, la redistribution des richesses et tout ce qui nous permet de faire société.

Mais l' impôt doit être plus juste, la CGT Finances Publiques porte des propositions pour plus de justice fiscale et sociale.

QUEL EST LE « VRAI » PRIX DES SERVICES FINANCÉS PAR L'ÉTAT ?

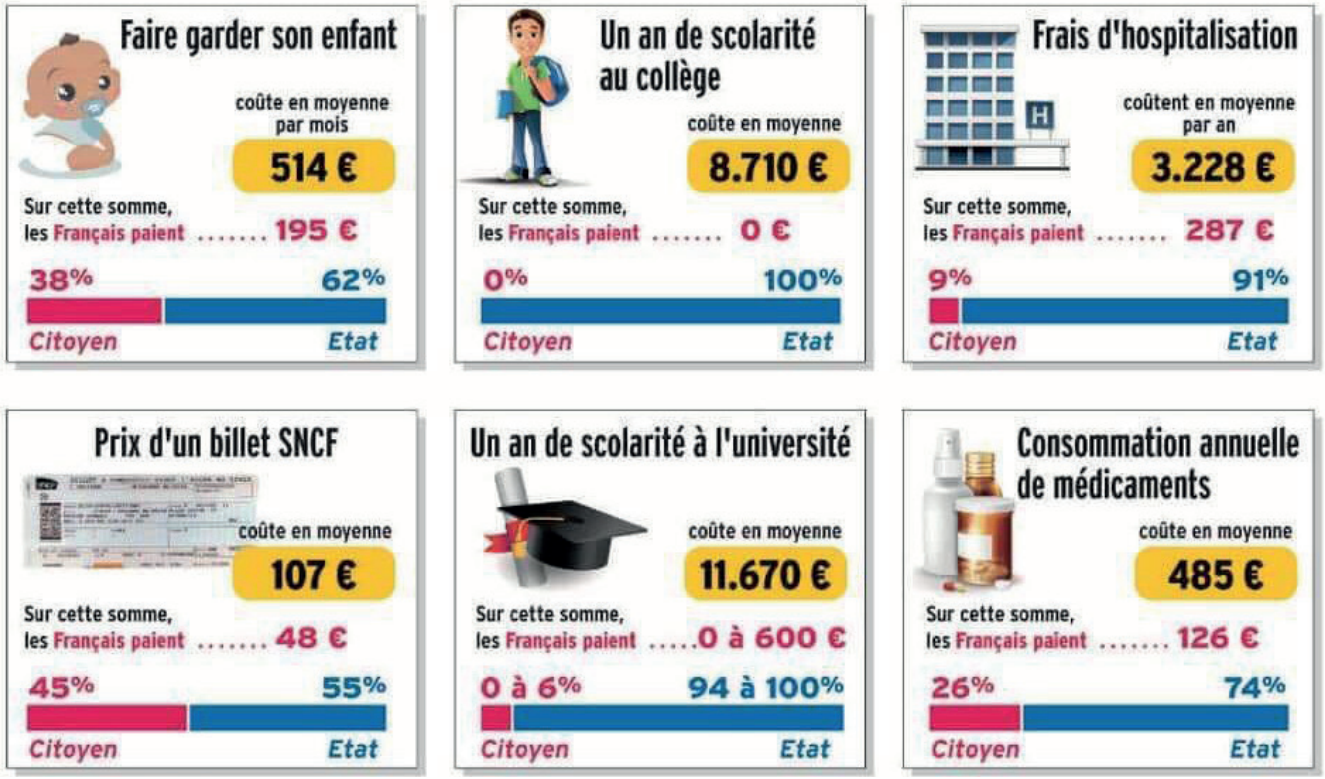

Source : *«Les Décodeurs» Le Monde.fr* INFOGRAPHIE CL

Actuellement en France, nous sommes sur un système déclaratif

Ce système choisi par de très nombreux pays dans le monde consiste en :

Des revenus ou bénéfices déclarés directement par les citoyen·nes et les entreprises, qui bénéficient de la présomption d'exactitude.

Avec comme contrepartie un pouvoir de vérification par l'État de certaines de ces déclarations chaque année.

☞ NB : le système déclaratif concerne les particuliers comme les entreprises, mais il a évolué pour les particuliers avec la déclaration pré-remplie des revenus, puis le prélèvement à la source.

Cependant ce système entraîne un risque de fraude plus ou moins élevé selon les moyens attribués au contrôle.

Il est considéré comme favorisant le plus le consentement à l'impôt, c'est-à-dire la compréhension du rôle et du fonctionnement de l'impôt et son acceptation, car il fait intervenir le contribuable et lui accorde une confiance importante.

En effet, moins d'impôts, cela veut dire moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de transports en commun, moins d'accès à la culture et au sport, moins de routes, moins de sécurité... Moins d'impôts, cela veut dire aussi des services publics de moins bonne qualité et qui deviendront partiellement ou totalement payants.

Existe-t-il d'autres systèmes de calcul des impôts ?

(Eh oui, on part du principe que le système zéro impôt n'existe pas ; c'est l'impôt qui permet de faire société, qui facilite le vivre ensemble).

Oui, il existe deux autres solutions :

- L'imposition administrative, par laquelle c'est l'administration qui évalue l'imposition.
- Imposition forfaitaire des impôts dus.

Ces systèmes sont-ils plus justes, moins lourds pour le citoyen, moins coûteux ?

L'imposition administrative peut paraître plus souple et légère pour le contribuable, puisqu'il n'a pas de déclaration à rédiger. Mais l'État a besoin de toutes les informations qu'il détient. C'est donc un système très invasif.

Il présente l'avantage d'un risque de fraude relativement faible.

Mais il nécessite d'importants effectifs de fonctionnaires pour établir l'imposition.

Son aspect invasif et autoritaire défavorise le consentement à l'impôt.

Le système forfaitaire est basé sur un taux moyen de bénéfice selon la taille et l'activité de l'entreprise.

Il peut être injuste, car ne tenant pas suffisamment compte des spécificités de chacune.

Il est peu adapté aux revenus des particuliers.

En conclusion, le système déclaratif est le système le moins intrusif pour les entreprises et les particuliers, c'est celui qui concilie le plus le consentement à l'impôt et l'équité entre contribuables.

Le corollaire de ce système déclaratif est le contrôle, qui, contrairement à un discours de plus en plus répandu, n'est donc ni une incongruité, ni un immixtion insupportable dans l'entreprise ou le foyer, mais une contrepartie à la confiance accordée a priori.

La CGT Finances publiques, dans son souci d'améliorer la justice fiscale, revendique un retour à un réel pouvoir de contrôle, afin de ne pas favoriser la fraude des contribuables les mieux conseillés au détriment des petites entreprises ou des salariés.